

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.697.665, un actif net D : 3.557.355 et un bénéfice de la période de D : 21.549.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période 21,45% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	<u>2 732 035</u>	<u>1 750 638</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		76	67	63
Obligations et valeurs assimilées		2 631 423	1 649 967	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 536	100 604	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>964 528</u>	<u>565 468</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	946 337	549 242	444 809
Disponibilités		18 191	16 226	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>1 102</u>	<u>-</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u>3 697 665</u>	<u>2 316 106</u>	<u>2 545 056</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	5 890	4 585	5 289
Autres créditeurs divers	9	134 420	1 329	1 176
TOTAL PASSIF		<u>140 310</u>	<u>5 914</u>	<u>6 465</u>
ACTIF NET				
Capital	13	3 467 745	2 249 468	2 450 827
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		89 610	60 724	87 764
ACTIF NET		<u>3 557 355</u>	<u>2 310 192</u>	<u>2 538 591</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3 697 665</u>	<u>2 316 106</u>	<u>2 545 056</u>

SICAV PLUS
17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	25 748	76 359	21 642	63 881	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 655	72 309	20 461	60 540	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 093	4 047	1 181	3 338	4 537
Revenus des placements monétaires	7	3 777	10 674	2 860	7 738	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		29 525	87 033	24 502	71 619	99 501
Charges de gestion des placements	10	(6 929)	(19 600)	(5 394)	(15 387)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 596	67 433	19 108	56 232	77 892
Autres produits		131	1 670	62	193	294
Autres charges	11	(928)	(2 596)	(613)	(1 769)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 799	66 507	18 557	54 656	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		25 771	23 103	10 090	6 068	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		47 570	89 610	28 647	60 724	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(25 771)	(23 103)	(10 090)	(6 068)	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(250)	1 812	(1 813)	(2 652)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	(3 609)	-	5 854	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		21 549	64 710	16 744	57 858	77 918

SICAV PLUS
17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	21 549	64 710	16 744	57 858	77 918
Résultat d'exploitation	21 799	66 507	18 557	54 656	75 704
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(250)	1 812	(1 813)	(2 652)	(4 089)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	(3 609)	-	5 854	6 303
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 115 847	954 054	487 805	335 567	543 906
Souscriptions					
- Capital	1 305 049	2 228 965	847 585	2 832 695	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	45 607	49 426	33 910	69 454	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	31 863	73 147	19 753	106 088	140 472
Rachats					
- Capital	(251 796)	(1 329 446)	(388 306)	(2 515 741)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(8 784)	(17 994)	(15 474)	(56 909)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 092)	(50 044)	(9 663)	(100 020)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 137 396	1 018 764	504 549	393 425	621 824
ACTIF NET					
En début de période	2 419 959	2 538 591	1 805 643	1 916 767	1 916 767
En fin de période	3 557 355	3 557 355	2 310 192	2 310 192	2 538 591
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	53 104	56 658	40 949	44 368	44 368
En fin de période	77 453	77 453	51 982	51 982	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	45.929	45.929	44.442	44.442	44.806
TAUX DE RENDEMENT	0.79%	2.51%	0.79%	2.87%	3.71%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011, à D : 2.732.035 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	76	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	76	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	68	0.00%
TPR DA 2011	11	5	8	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 570 268	2 631 423	73.97%
Obligations des sociétés		549 000	561 418	15.78%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 119	0.34%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	61 746	1.74%
BTE 2010 CB	600	57 000	57 102	1.61%
CIL 2010/2	700	70 000	72 738	2.04%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	103 297	2.90%
CIL 2011/1 TF	1 000	100 000	102 748	2.89%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	100 000	101 420	2.85%
UIB 2011/1 TR B	500	50 000	50 248	1.41%
Bons du Trésor Assimilables		2 021 268	2 070 005	58.19%
BTA 10 2013 6.10%	624	636 648	672 475	18.90%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	268 015	7.53%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	452 516	12.72%
BTA 02 2015 7,00%	10	10 370	10 550	0.30%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 053	0.70%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 896	1.40%
BTA 03 2012 6.00%	85	87 249	87 870	2.47%

BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	228 874	6.43%
BTA 08 2022 5.6%	130	124 800	125 614	3.53%
BTA 03 2016 5.25%	150	144 900	149 142	4.19%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 536	2.83%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 536	2.83%
Total		2 670 312	2 732 035	76.80%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.748, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011, contre D : 21.642 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 799	1 675
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	18 856	18 786
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 093	1 181
TOTAL	25 748	21 642

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 946.337 contre D : 549.242 au 30.09.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% Actif net
Dépôt à vue		742 715	744 936	20.94%
Amen bank pasteur		742 715	744 936	20.94%
Bons de trésor à court terme	206 000	199 985	201 401	5.66%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	68 305	1.92%
BTC 52 au 24/04/2012	136 000	133 096	133 096	3.74%
Total général		942 700	946 337	26.60%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 à D : 3.777 contre D : 2.860 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2011 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2011	Trimestre 3 2010
Intérêts des dépôts à vue	2 220	1 550
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	919	-
Intérêts des BTC	638	1 310
TOTAL	3 777	2 860

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2011 à D : 5.890 contre D : 4.585 au 30.09.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet 2011 au 30 Septembre 2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Montant HT	5 872	4 571
TVA	1 057	823
Total TTC	<u>6 929</u>	<u>5 394</u>
Retenue à la source	1 039	809
Net à payer	<u>5 890</u>	<u>4 585</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2011 à D : 134.420 contre D : 1.329 au 30.09.2010, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>
Redevance CMF	258	188
Retenues à la source à payer	1 039	809
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	-	311
TCL	27	21
Achat BTC à payer	133 096	-
Total	<u>134 420</u>	<u>1 329</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 6.929 contre D: 5.394 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 à D : 928 contre D : 613 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2011 à D : 1.102 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre 2011.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	2 228 965
Nombre de titres émis	51 529
Nombre d'actionnaires nouveaux	140

Rachats effectués

Montant	(1 329 446)
Nombre de titres rachetés	(30 734)
Nombre d'actionnaires sortants	(238)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 812
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(3 609)
Régularisation des sommes non distribuables	(779)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	87 764
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	32 211

Capital au 30-09-2011

Montant	3 467 745
Nombre de titres	77 453
Nombre d'actionnaires	639

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011.